

# FO

## HAUTE-LOIRE

*L'information syndicale  
libre et indépendante.*

EDITION SPÉCIALE

# ÉLECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



## Mardi

# 15

novembre 2022

## MEETING FO

Avec Hélène FAUVEL,  
Secrétaire Confédérale FO

18h00

**LE PUY EN VELAY**

Centre Fourneyron

*L'augmentation  
des salaires,  
c'est maintenant !*



**FO s'opposera à toute réforme conduisant à  
réduire les droits à la retraite**

*« Préserver nos retraites, la mère des batailles ! »*

Face au refus du gouvernement Macron/Borne d'augmenter les salaires,

Face au nouveau projet de réforme des retraites

Face à la destruction de la Fonction Publique et des statuts

## AVEC FO, PRÉPARONS LE RAPPORT DE FORCES !

# Frédéric Souillot, secrétaire général de Force ouvrière

## « Une grève n'est jamais excessive »

### INTERVIEW

**RÉPLIQUE** Le syndicaliste renvoie la responsabilité du blocage du pays à l'absence de dialogue chez TotalEnergies

**Pourquoi avoir rejoint cette semaine le mouvement de grève engagé par la CGT chez TotalEnergies ?**  
Nous étions déjà mobilisés chez Esso-ExxonMobil. Mais à partir du moment où le gouvernement a réquisitionné des personnels, nous avons décidé de rejoindre la mobilisation chez TotalEnergies. L'atteinte au droit de grève est inacceptable pour FO. Je conteste la décision du tribunal administratif de Rouen [qui a rejeté vendredi le référé déposé par la CGT pour contester la légalité des réquisitions] car faire grève est un droit constitutionnel. En remettant en cause ce droit, le gouvernement nous met contre lui.

**Bloquer le pays, n'est-ce pas excessif ?**

Une grève n'est jamais excessive. Ce ne sont pas les grévistes qui bloquent la France, mais ceux qui ne veulent pas venir autour de la table des négociations. Cet été déjà, quand il y a eu des mobilisations dans les aéroports, on nous accusait de prendre en otage les familles qui partaient en vacances. Mais comme chez Total, on avait trois semaines pour discuter et ça n'a pas été fait ! Pourtant, la Première ministre, Élisabeth Borne,



Le secrétaire général de FO, Frédéric Souillot. SOPHIE LIEDOT/JBV NEWS/ABACA

et le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, avaient appelé à négocier pour augmenter les salaires. Mais pour ce faire, il faut être deux. Faute de quoi, le rapport de force se met en place. La grève a été déclenchée le 27 septembre, et je m'étonne que Total ouvre les discussions depuis seulement deux jours. La grève n'est pas un but en soi, les salariés perdent de l'argent.

**La CFDT et la CFE-CGC, majoritaires au niveau du groupe, ont décidé de signer l'accord sur les salaires chez TotalEnergies. Qu'allez-vous faire ?**

Des organisations syndicales ont pensé que l'accord leur suffisait, mais est-ce que les grévistes l'estiment

aussi ? Non. La grève ne se décrète pas, c'est aux salariés de décider. La proposition de Total, c'est 7 %. Celle des organisations syndicales, 10 %. Qu'ils trouvent un chemin. S'il n'y a pas de compromis, il n'y a pas d'accord. Mais on ne recherche pas l'enlèvement du conflit.

**Sept cents syndicalistes ont appelé à participer à la marche contre la vie chère et l'inaction climatique organisée par les Insoumis dimanche. Pourquoi pas vous ?**

Que certains reprennent des revendications que nous portons depuis toujours, on ne peut que s'en féliciter. Maintenant, nous ne faisons pas de politique. Des camarades de

FO peuvent se rendre à la marche en tant que citoyens. Mais aucune organisation syndicale n'a appelé à y participer.

**À l'instar de la CGT, allez-vous claquer la porte des concertations ouvertes avec le gouvernement sur les retraites et l'assurance chômage ?**

Non, ne mélangeons pas tous les sujets. Les négociations sur les salaires se passent au plus près du terrain, dans les entreprises. Pour le reste, le fonctionnement repose sur le paritarisme.

**Les salaires sont-ils trop bas en France ?**

Il existe un problème, particulièrement chez nous. Jusqu'en 1982, les salaires étaient indexés sur l'inflation. Aujourd'hui, seul le smic l'est, ce qui contribue à écraser les grilles salariales car les autres rémunérations ne progressent pas. Aujourd'hui, quels que soient vos revenus, quand vous faites le plein ou remplissez le frigo, vous voyez que les prix se sont envolés. Pour contrer ce phénomène, il faut augmenter les rémunérations. La consommation des ménages représente 63 % de notre PIB. Si elle diminue faute de moyens pour dépenser, la croissance va en souffrir. Il faut également réindexer les salaires sur l'inflation, au moins tant qu'elle dure. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR  
NINA JACKOWSKI ET  
EMMANUELLE SOUFFI

## RETRAITES

**FO s'oppose au recul de l'âge de départ à la retraite!**

**FO exige le maintien de tous les régimes existants : Code des pensions, CNRACL, IRCANTEC, régime général, ...**

Macron a annoncé vouloir faire adopter une réforme des retraites pour l'été 2023. Celle-ci acterait le recul de l'âge de départ à 65 ans et la remise en cause des régimes spéciaux.

FO rappelle que c'est la grève à partir du 5 décembre 2019 qui a déjà mis en échec la réforme MACRON/DELEVOYE de retraite universelle par point qui entendait déjà liquider les régimes spéciaux et baisser drastiquement les retraites et les pensions.

Les positions du congrès de FO sont nettes, nous les avons fait connaître au gouvernement :

- Contre tout recul de l'âge de départ à la retraite
- Pour la défense de tous les régimes

VOTE

**Voter pour les candidats FORCE OUVRIERE dans toute la Fonction Publique du 1er au 8 décembre 2022**  
**C'est donner de la force aux revendications et à l'action syndicale indépendante.**

**Si le gouvernement entend faire de la réforme des retraites « la mère de toutes les réformes », alors pour FO se sera « la mère des batailles »**

## Pour la défense des services publics !

### DEFENSE INCONDITIONNELLE DU STATUT

Le Président Macron avait annoncé, dès 2017, sa volonté de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires.

On connaissait déjà les pistes explorées pour « dégraisser le mammoth » : plans de départs volontaires, « indicateurs d'efficacité » pour les services publics de proximité, dématérialisation à 100 % des démarches en ligne,...

La crise COVID a été utilisée pour accélérer le processus: appel massif aux contractuels pour faire face à la pénurie de personnels, télétravail obligatoire, fermetures de services, de lits dans les hôpitaux, de classes et d'écoles, ...

En refusant d'augmenter les salaires des fonctionnaires, le gouvernement organise lui-même la pénurie de recrutement pour pouvoir mieux faire appel aux contractuels.

Les attaques contre les droits statutaires (congrés, droits à mutation, ...), les suppressions de services et de postes, la surcharge de travail

entraînent une dégradation sans commune mesure des conditions de travail. les incertitudes, les mutations forcées ou arbitraire, conduisent à l'épuisement professionnel, les arrêts maladie se multiplient, les agents sont poussés vers la sortie.



**EN VOTANT POUR FO, VOUS VOTEZ POUR :**

- La défense et l'amélioration du Statut général des fonctionnaires,
- L'ouverture et la réouverture de tous les postes fermés,
- La création de tous les postes nécessaires sous statut,
- Le développement des services publics de proximité,
- L'arrêt des fusions/mutualisations des services et des établissements qui éloignent les services publics du citoyen
- L'arrêt des réorganisations territoriales (loi Notré, Groupements Hospitaliers de Territoire, fusion d'académies, Territoire Educatifs Ruraux, ...)

# Pour FO, l'urgence : augmenter les salaires



Face à la flambée des prix de l'énergie, des carburants comme de l'alimentation ou des produits de première nécessité, l'augmentation de 3,5% du point d'indice est une provocation!

Pour Force Ouvrière, avec une inflation à 7% en septembre, peut-être de 10% en fin d'année, la loi dite « pouvoir d'achat » est une loi de baisse historique du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

## LA FIN DE L'ABONDANCE?

A qui s'adressent ces propos ?!

### POUR LES ACTIONNAIRES TOUT BAIGNE!

Certainement pas aux milliardaires qui ont pratiquement triplé leur fortune en cinq ans, qui font des aller retour pour leurs caprices dans leurs avions privés et dont les terrains de golf ont continué à être arrosés généreusement et leurs piscines à être remplies cet été!

### FONCTIONNAIRES, ÇA GÈLE !

Non, dans le collimateur du président minoritaire et de son gouvernement se trouvent nos salaires, nos retraites, notre sécurité sociale, nos services publics, nos conquêtes collectives.

La loi « pouvoir d'achat » votée en juillet est une loi contre le pouvoir d'achat.

Pour les fonctionnaires, comme pour les retraités et allocataires, avec des augmentations bien inférieures aux 7% d'inflation en septembre et aux 10% attendus en fin d'année, elle entérine une nouvelle dégradation de notre pouvoir d'achat!

Aucun coup de pouce n'est donné au SMIC au-delà des obligations légales, ce qui inciterait pourtant à l'augmentation des grilles.

## FO REVENDIQUE

L'ouverture, sans attendre, de négociations dans la Fonction publique pour revaloriser tous les personnels par l'amélioration de la grille indiciaire dès 2022 !

L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice a minima au niveau de l'inflation et ouverture de discussions pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

Le SMIC à 1 500 euros et la revalorisation de toutes les grilles salariales



**PPCR (signé et soutenu par la FSU, la CFDT, l'UNSA, la CFTC et la CGC) a été un obstacle majeur à l'augmentation générale des salaires!**

Comme l'avait annoncé FO, le Protocole Parcours Carrière et Rémunération a :

- entériné le gel du point d'indice et la paupérisation des salariés de la Fonction Publique
- Entraîné l'allongement des durées dans les échelons
- Le salaire au mérite, les promotions à la tête du client

### LES CONSÉQUENCES DU GEL DU POINT D'INDICE

Un professeur des écoles entrant dans le métier en 1983 touchait 2 fois le SMIC / Aujourd'hui un professeur des écoles entrant dans le métier touche 1,1 fois le SMIC

Il faut 12 ans d'ancienneté à un agent territorial de catégorie C pour atteindre un échelon de rémunération au-dessus du SMIC.

Une secrétaire de circonscription doit être au 7ème échelon pour pouvoir avoir un traitement au-dessus du SMIC!

LIBÉREZ LE POINT D'INDICE!



**21,68 %**

C'est l'augmentation de la valeur du point d'indice nécessaire pour retrouver le pouvoir d'achat du 1er janvier 2000 !

Pour FO, la solution n'est pas dans les primes à la tête du client réservées à quelques uns,

**C'est l'augmentation de la valeur du point d'indice.**

**Elle concerne tous les fonctionnaires sans exception / Elle rentre dans le calcul de la retraite / C'est la défense du statut.**

## AVEC FO, REVENDIQUONS, TOUS ENSEMBLE, PUBLIC - PRIVÉ !

Ce sont tous les fonctionnaires et les agents de la fonction publique qui sont concernés par l'austérité budgétaire dictée le gouvernement, la finance et l'Union Européenne.

Et à travers les droits des agents publics, c'est l'égalité des droits des citoyens qui est mise en cause.

Il est temps de stopper la dégradation historique de notre pouvoir d'achat en agissant avec FORCE OUVRIERE, tous ensemble, public et privé et en préparant la riposte interprofessionnelle nécessaire pour obtenir satisfaction pour de revendications.

FORCE OUVRIERE prendra toutes les initiatives nécessaires pour arracher une réelle augmentation de nos salaires, tous ensemble, public et privé, y compris par la grève interprofessionnelle si nécessaire !

# Avec FO, revendiquer ensemble, public - privé !

Contre les réductions des dépenses publiques et l'austérité ministérielle, les syndicats FO des différents secteurs publics sont sur le pied de guerre. FO rappelle qu'à travers les droits des agents publics, c'est l'égalité des droits des citoyens qui est mise en cause.

**Il est temps de stopper la destruction totale de la Fonction Publique en agissant avec FORCE OUVRIERE, tous ensemble, public et privé.**

**Voter pour les candidats FORCE OUVRIERE dans toute la Fonction Publique du 1er au 8 décembre 2022 c'est donner de la force aux revendications et à l'action syndicale indépendante.**

## TERRITORIAUX

Le 8 décembre 2022, tous aux urnes !



Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochain se dérouleront les élections professionnelles, qui détermineront les représentants du personnel au sein des différentes instances de dialogue social. Au-delà du score et donc des moyens dont notre syndicat pourra disposer pour vous défendre, il est primordial que tous les agents se mobilisent. Car plus grande sera la participation, plus forte sera votre voix.

### Force ouvrière revendique :

- Une revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires A, B, C
- L'amélioration des déroulements de carrière
- Une revalorisation annuelle de valeur du point au moins égale à l'inflation
- La suppression du jour de carence
- La prise en compte des sujétions particulières
- Une protection sociale complémentaire de qualité pour tous
- Un départ à la retraite dès 60 ans avec 40 ans de cotisations maximum
- L'emploi statutaire doit rester la règle, le contrat doit rester l'exception

Nous comptons sur vous ! Chaque voix assurera les moyens de vous défendre. Chaque voix rendra FO plus fort. Chaque voix pèsera dans le combat de Force Ouvrière pour l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires, l'amélioration des déroulements de carrières, des effectifs en nombre pour un meilleur service public !

**Le 8 décembre chaque voix compte, votez et faites voter FO!**

## SANTÉ



Le groupement départemental des services de santé tient à rappeler que ce n'est pas la covid qui nous a mis à genoux mais bien les politiques successives d'économie et de rigueur dans la santé depuis des décennies. Nos camarades FO se battent au quotidien dans leurs établissements respectifs pour défendre les collègues :

**À Paulhaguet :** titularisation d'ASH AS IDE, respect des heures de pause...

**À Craponne :** création d'un poste d'aide soignant.

**À Langeac :** arrêts des horaires coupés illégaux, paiement des heures supplémentaires lorsque l'on revient sur un repos. Un week-end sur deux pour tous les agents (les ASHs en faisaient souvent 3).

**Au CH E.Roux :** abandon de la fermeture des urgences la nuit pendant l'été, paiement des infirmières contractuelles sur la grille, création de poste d'aide soignants de nuit de jour, augmentation des mises en stage... etc.

**Au niveau national FO** a été le premier syndicat à signer les 183 € du Ségur pour TOUS les personnels hospitaliers.

### FO continue de revendiquer :

- 1 plan massif de formation de médecins et l'embauche de milliers de personnels et de paramédicaux (1 agent pour 1 résident dans les EHPAD)
- La réouverture des lits à commencer par les 5700 lits fermés depuis 2020
- La réintégration des personnels suspendus
- La revalorisation des primes de nuit et week-end
- La revalorisation de tous les salaires
- L'abandon de la réforme des retraites

## ENSEIGNEMENT



La fédération FO de l'enseignement est la première organisation syndicale dans le département la première organisation syndicale confédérée dans l'Education Nationale au niveau académique et ministériel. Ce sont ces positions que nous vous demandons de renforcer en exprimant votre confiance pour une organisation indépendante, revendicative et de terrain.

FO s'oppose au non-protocole PPCR (voté par la FSU et l'UNSA) qui a entériné le gel du point d'indice et la rémunération au « mérite » et à la tête du client. FO dénonce le grenelle Blanquer et l'enfumage N'Diaye qui ne répondent en rien à l'urgence de l'augmentation des salaires face à l'inflation galopante. En ce qui concerne le régime indemnitaire des personnels, FO exige une revalorisation pour tous les personnels administratifs, santé, sociaux, ATRF, ...

FO s'est opposée aux fermetures de postes, d'écoles, de services et a soutenu (parfois seule) toutes les mobilisations décidées par les personnels. FO exige l'arrêt de la contractualisation, l'ouverture de concours exceptionnels de recrutement de personnels sous statuts à hauteur des besoins et la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

FO revendique l'abandon des PIAL des PIAL (dispositif soutenu par l'UNSA) et soutient les revendications des AESH et des AED « Un vrai statut et Un vrai salaire ».

FO s'oppose à la loi Rilhac, l'évaluation externe des établissements, la réforme du lycée et du baccalauréat, la réforme territoriale, le projet de réforme de la voie pro, le projet de réforme du collège, ... C'est autant de réformes qui organisent la casse du statut, la marche vers un recrutement local et vers la privatisation.

## LA POSTE



A la poste, la fin du contrat de présence postale territoriale signé entre les Maires, La Poste et l'Etat en décembre 2022 soulève de vives inquiétudes. Même si personne ne connaît les termes exacts du contrat à venir, une accélération des fermetures des bureaux de Poste est à prévoir éloignant un peu plus les usagers de la Haute Loire du service public.

Du côté de la banque postale, ce n'est pas mieux, la suppression de postes de conseiller financier se poursuit obligeant les usagers comme les personnels à effectuer toujours plus de kilomètres.

Au courrier, la fin de la lettre prioritaire (le timbre rouge) est là aussi un nouvel élément pour supprimer les emplois : le facteur n'est plus obligé de passer tous les jours.

Comme partout les 1<sup>er</sup> perdants sont les travailleurs qui subissent une dégradation de leur conditions de travail. La précarité augmente, emplois en cdd, cdd sénior, intérimaires.

Grâce à la persévérance de FOCOM et l'obtention d'une clause de revoyure âprement négociée, nous avons obtenu en septembre une augmentation de 1.5% supplémentaire. Cela est loin d'être suffisant au regard de l'inflation.

**Dans ce contexte , FOCOM continue de se battre pour l'augmentation des traitements et salaires , pour obtenir des embauches en cdi, le maintien d'un réel service public de proximité.**

## FINANCES PUBLIQUES

### Voter pour FO DGFIP c'est voter pour :

- La défense d'un service public républicain et d'une fonction publique statutaire garante de l'égalité des droits des agents sur tout le territoire et de l'égalité de traitement des citoyens.

- La défendre les statuts des personnels et contre toute remise en cause des carrières basées sur les échelons visant à mettre à la place une approche par familles de métiers avec des cadencements différenciés en fonction de l'expérience et de la mobilité.

- L'augmentation générale des salaires, la revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation et le rattrapage des pertes subies depuis 2000.

- Contre les politiques publiques menées depuis trop longtemps et consistant à affaiblir les services publics à travers des plans perpétuels d'abandons des implantations de la DGFIP dans les territoires, de suppressions d'emplois et d'externalisations.